

GAMMARTH IMMOBILIERE

SA au capital social de 1 000 000 DT
Rue du Lac d'Annecy- Passage du Lac Malawi
Immeuble AL KARAMA HOLDING
Les berges du lac Tunis 1053
MF: 425194L/P/M/000
TEL :+ 216 71 960 100
GSM:+216 98 910 000 Fax : +216 71 962 175
www.gammarth-immobiliere.tn

Contact@gammarth-immobiliere.tn

Avis de Vente au plus offrant A.O. N°21/2017

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de deux (02) Biens Immobiliers sis à El Kantaoui—Sousse (en Lots séparés) :

Lot	Villa	Titre Foncier	Emplacement	Descriptif	Sup. Terrain	Sup. Couv. approximative	
1	<u>Florallis</u>	119249 sousse 117808 sousse 128830 sousse 23600 sousse 28003 sousse 82729 sousse 29745 sousse	La zone touristique El Kantaoui-Sousse. Angle avenue les palmiers et rue Sidi El Kantaoui en mitoyenneté avec l'hôtel « Vincci Desde Arcobaleno » et à proximité du port El Kantaoui et Aqua Palace	Une résidence principale d'une superficie couverte de 1 383m², 08 bungalowe un espace aménagé et u Salon de Thé loué	5 121 m²	2 590 m²	
Lot	Terrain	Titre Foncier	Emplacement	Superf.	Caractéris	Caractéristiques	
=	Les Anges	3 590 parts dans l'indivision du TF 28283 Sousse	Mitoyen au Golf International Kantaoui. A proximité du lotissement La Baie des Anges surplombant le port de plaisance de Kantaoui	3 590 m²	Zone para-hôtelière UTs2 COS: 0,4 pour les activités de service et animation hôtelier et 0,35 pour l'hébergement CUF 1,2 avec la construction d'un R+2 (12 mètres)		

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement chez Gammarth Immobilière.

Les biens objet de la cession sont **libres de tous droits ou hypothèques**, et relèvent de la propriété privée de l'Etat tunisien. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens objet de la cession sont invitées à s'assurer le cas échéant auprès des autorités locales et des services techniques compétents de leurs vocations avant de participer à la présente procédure de cession.

La vente porte sur les biens immobiliers, meubles et équipements dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité. Gammarth Immobilière et l'Etat garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du **28 juin au 31 juillet 2017.** Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le

paiement de la somme non remboursable de cent dinars (100 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Chaque candidat est admis à participer à un ou plusieurs lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

Adresse: Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie

Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 21 /2017 «A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C est fixé à cinquante mille dinars (50 000 DT) pour le lot I et à Cinq mille dinars (5 000 DT)) pour le lot II.

La date limite de remise des offres est fixée au Mardi 01 Août 2017 à 10H00, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. La séance publique d'ouverture des plis sera tenue le même jour à 10H30 au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent cinquante** (150) j**ours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'information veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216 71960 100, +216 73 369 037, +216 98 910 000).**GI**

Vue par satellite de la Résidence "Florallis" sise à El Kantaoui-Sousse 35°53'13.91''N, 10°35'35.25''E





A titre indicatif selon Photos et droits Google fournis au public.

Vue par satellite du lot « LES ANGES » sis à Hammam Sousse -Sousse

35°53'18.01"N- 10°34'37.54"E





A titre indicatif selon Photos et droits Google fournis au public.